



# Grand Orb

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN LANGUEDOC

## RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

### ANNEE 2024

Rapport établi conformément à la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et au décret d'application n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets

## Table des matières

	0
I. PRESENTATION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND ORB	1
LE TERRITOIRE	1
POPULATION	2
II. ORGANISATION DU SERVICE GRAND ORB ENVIRONNEMENT	3
ORGANISATION DU SERVICE	3
Les équipements	3
Le parc de véhicules, d'engins divers	3
Les infrastructures	3
LA COLLECTE	5
Les ordures ménagères et le tri sélectif	5
Le verre	5
Les Biodéchets	5
Les TLC (Textile, Linge et Chaussure)	5
La fréquence de la collecte :	5
LE TRAITEMENT DES DECHETS	5
Les ordures ménagères résiduelles :	5
La collecte sélective :	6
Le verre	6
Les TLC (Textile, Linge et Chaussure)	6
Les Déchèteries :	6
INVESTISSEMENTS / PARC MATERIEL	8
L'achat de véhicules :	8
La modernisation des déchèteries/quai de transfert :	8
Equipement de collecte :	8
Centre de tri SPL :	8
III. INDICATEURS TECHNIQUES ET PERFORMANCES	9
IV. LES ACTIONS DE PREVENTION	10
UNE POLITIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE AMBITIEUSE	10
LA COMMUNICATION	12

## RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE - 2024

la SENSIBILISATION	15
Les scolaires	16
Autres publics	16
la VALORISATION DES DECHETS	17
Renforcement de la collecte des biodéchets pour les particuliers	18
Collecte des biodéchets pour les professionnels	18
Valorisation du compostage individuel	18
Création d'aires de compostage	18
Gourmet Bag	19
Broyeur à végétaux et opérations de distribution	19
Table de tri	20
Zéro mégot	20
V. ETATS FINANCIERS	21
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	21
Dépenses globales par secteur d'activités	21
Coût du transport / traitement par secteur et opérateur :	21
Les charges de personnel	22
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	22
Répartition des recettes de fonctionnement	23
Détail des reprises et soutiens par matériaux	23
Détail des aides et soutiens des éco-organismes	24
INVESTISSEMENTS 2023	24
VI. PERSPECTIVES POUR 2025	25

# I. PRÉSENTATION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND ORB

## LE TERRITOIRE

Située au cœur du territoire rural et montagneux des Hauts Cantons Héraultais dans le nord-ouest du département de l'Hérault, la Communauté de Communes Grand Orb regroupe 24 communes d'une population totale de 20 000 habitants. Cette communauté nouvellement créée au 1<sup>er</sup> Janvier 2014 résulte de la fusion de 3 petites communautés de communes et de 3 communes isolées dont Bédarieux, sa ville centre.

Cette région s'est développée principalement le long de la vallée de l'Orb au pied des Cévennes où nous retrouvons les principales communes du territoire à savoir : Bédarieux, Lamalou-Les-Bains, Hérépian, la Tour sur Orb et le Bousquet d'Orb. La majeure partie de cette communauté s'inscrit dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles regroupant 100 communes de l'Ouest-Hérault.

Bédarieux est la ville centre de ce bassin de vie et représente à elle-seule 6 453 habitants. Elle est située à 30 minutes de Béziers et à 1h10 de Montpellier.

Malgré les difficultés économiques et sociales, Grand Orb se caractérise par sa vitalité, son dynamisme et son inventivité. Ce territoire est, aujourd'hui, totalement autonome en électricité grâce à ses installations de production d'énergie renouvelable.

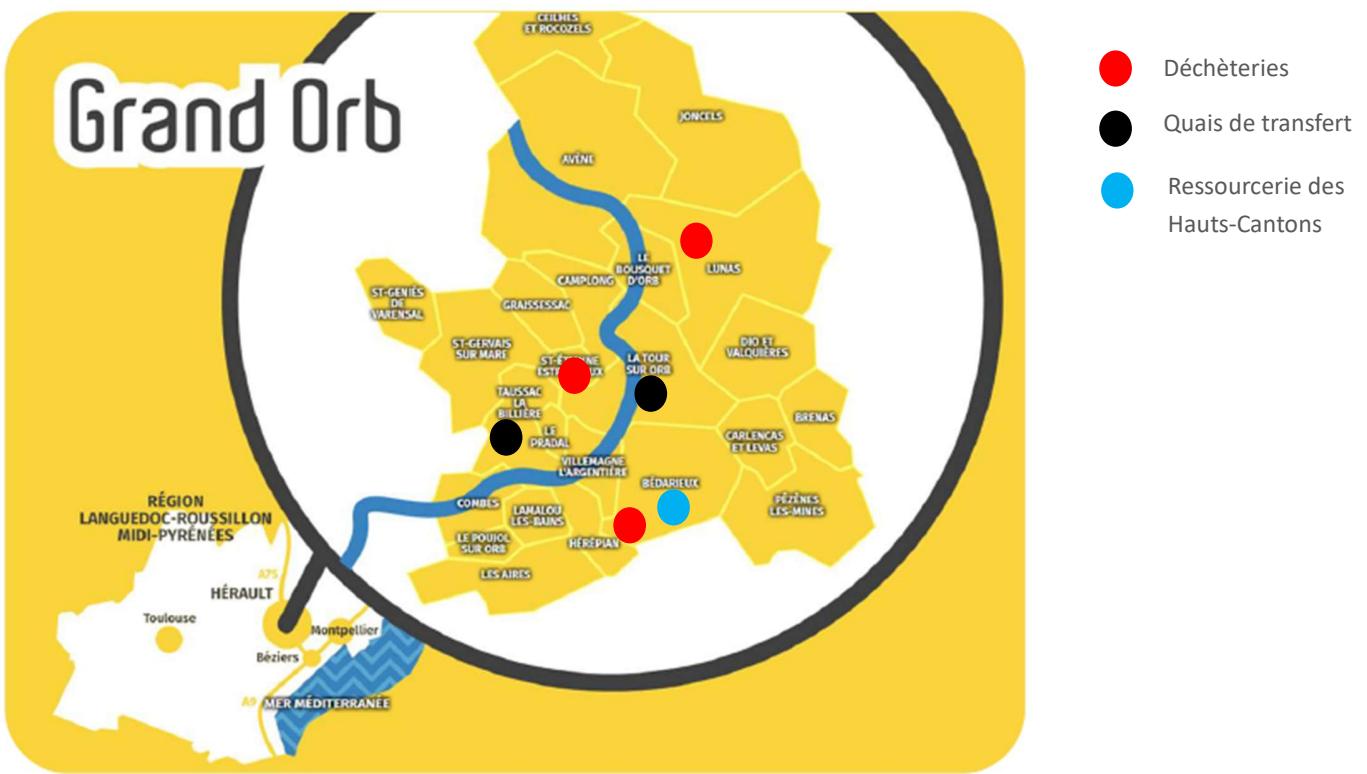


Unique par sa notoriété en matière de santé et de thermalisme, avec des entreprises de renommée internationale : les Laboratoires Pierre Fabre et son centre thermal d'Avène pour la dermocosmétique, la Chaîne thermale du Soleil à Lamalou-les-Bains spécialisée dans le traitement des rhumatismes et des maladies neurologiques, la clinique STER, numéro 1 français dans la prise en charge en rééducation des affections Grands brûlés.

Cette vitalité économique trouve aussi sa traduction avec des entreprises comme Paul Boyé Technologies, un des leaders mondiaux dans la fabrication de vêtements de protection haute technologie pour la défense et la sécurité civile, et la Vernière, reconnue meilleure eau minérale gazeuse naturelle au monde en 2017.

C'est autour de ces quelques entreprises florissantes et de ses atouts environnementaux que Grand Orb essaye d'insuffler une politique ambitieuse de relance économique et faire de cette communauté un territoire riche et équilibré, respectueux de son environnement et des hommes et femmes qui y habitent.

## POPULATION



D'une superficie de 460 km<sup>2</sup>, la Communauté de Communes Grand Orb dénombre une population municipale de 19 955 habitants (INSEE, 2022) composée comme suit :

Commune	Pop.	Commune	Pop.	Commune	Pop.
Les Aires	613	Combes	321	Le Poujol sur Orb	944
Avène	294	Dio et Valquières	150	Le Pradal	325
Bédarieux	5 820	Graissessac	569	Saint Etienne Estréchoux	257
Brenas	57	Hérépian	1559	Saint Génies de Varensal	216
Le Bousquet d'Orb	1 594	Joncels	261	Saint Gervais sur Mare	839
Camplong	217	Lunas	672	Taussac la Billière	462
Ceilhes et Rocozels	247	Pézènes les Mines	236	La Tour sur Orb	1346
Carlencas et Levas	115	Lamalou les Bains	2421	Villemagne l'Argentière	420

Populations légales 2022 (Sources : Insee, RP2022)

## II. ORGANISATION DU SERVICE GRAND ORB ENVIRONNEMENT

### ORGANISATION DU SERVICE

Compétente en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés, la Communauté de Communes Grand Orb dispose depuis sa création en 2014 d'un service de collecte géré en régie. Ce service est intercommunal depuis de nombreuses années, en effet, il était auparavant géré par le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (Sictom) de la Haute Vallée de l'Orb.

Le service de collecte nommé « Grand Orb Environnement » est composé d'environ 40 agents répartis sur les missions de collecte, d'accueil en déchèteries, de transport des déchets et d'entretien du parc matériel. La gestion administrative du service, l'animation et la prévention est effectuée par 6 agents.



### LES EQUIPEMENTS

Le lieu de garage des véhicules et les services administratifs sont installés dans un grand bâtiment situé au Fraïsse, sur la commune de la Tour sur Orb.

Une grande partie de la collecte des déchets est réalisée en régie, le traitement est réalisé entièrement par des prestataires (cf. détail dans les paragraphes suivants).

#### Le parc de véhicules, d'engins divers

Le service dispose de :

- 7 camions bennes,
- 2 camions volants,
- 3 camions polybenne pour les transports de déchets,
- 1 camion grue pour la collecte des bornes enterrées et des colonnes à verre,
- 4 tractopelles (2 en déchetterie et 2 aux quais de transfert) pour optimiser les bennes,
- 1 engin de tassage de benne à la déchèterie de Bédarieux,
- 2 broyeurs à végétaux
- 30 bennes.



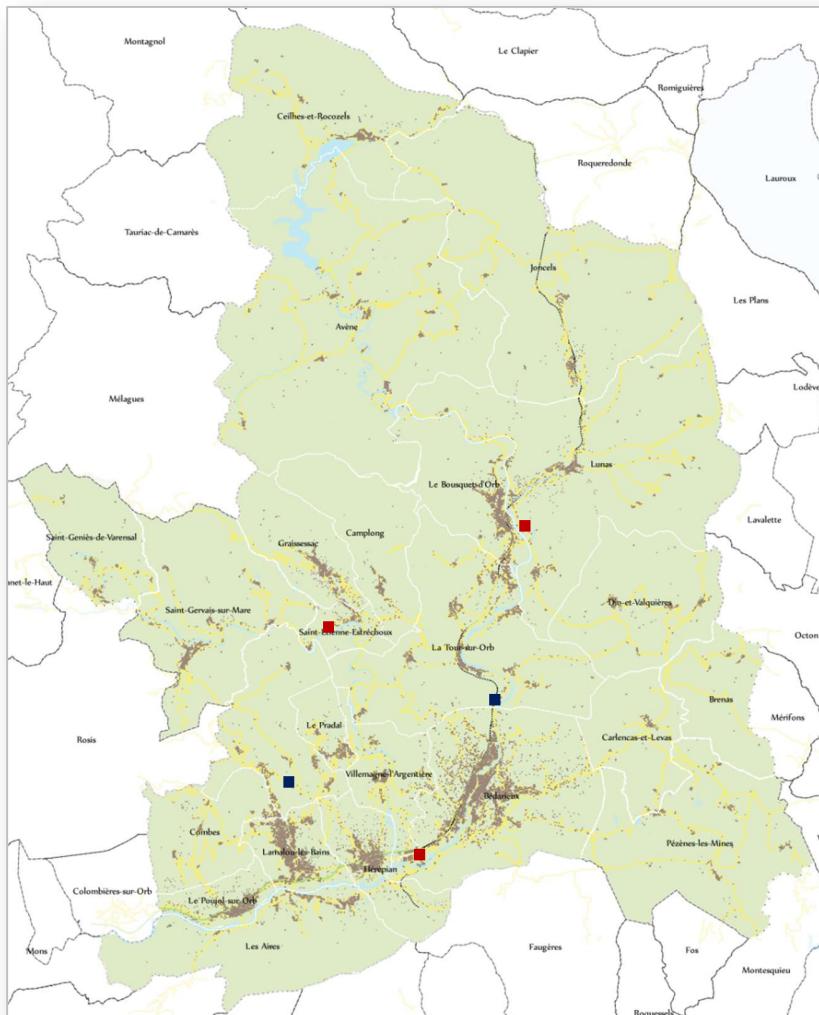
#### Les infrastructures

Le service dispose de deux quais de transfert : l'un à Taussac la Billière et l'autre au Fraïsse, commune de la Tour sur Orb, celui de Taussac est équipé d'un pont bascule.

Le territoire est couvert par trois déchèteries situées à Bédarieux, Lunas et Saint Etienne d'Estrechoux. Elles accueillent gratuitement les particuliers (cf carte ci-dessous). Les entreprises et autres professionnels sont également accueillis et limités au dépôt de 1 m<sup>3</sup> de déchets par semaine.

## RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE - 2024

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les usagers doivent disposer d'une carte d'accès pour se rendre sur les déchèteries. Le règlement de déchèterie a également été revu et limite le nombre de passages à 52 par an, avec un maximum de 2 par semaine.



■ Déchetteries

■ Quais de transfert

## LA COLLECTE

### Les ordures ménagères et le tri sélectif

Les déchets ménagers et les emballages recyclables sont collectés en régie. Le dispositif de collecte le plus fréquent est le conteneur individuel en porte à porte ou en point de regroupement de bacs (environ 20 000 bacs en place). Les ordures ménagères sont collectées dans des conteneurs à couvercle bordeaux et le tri sélectif dans des bacs jaunes. Le territoire dispose de bornes enterrées dans certains quartiers des communes de Bédarieux et Lamalou-les-Bains.

### Le verre

Le verre est également collecté en régie dans les 180 colonnes d'apport volontaire mises en place à des endroits stratégiques dans chaque commune.

### Les Biodéchets

34 colonnes d'apport volontaire ont été installées sur 8 des 24 communes : Bédarieux, Hérépian, La Tour sur Orb, Lamalou Les Bains, Le Bousquet d'Orb, Le Poujol sur Orb, Les Aires, Lunas (communes à l'habitat le plus dense). Ces biodéchets sont collectés en régie une fois par semaine.

Une collecte des professionnels en bacs individuels a également été mise en place pour les entreprises volontaires du territoire et dans les zones déjà concernées par le déploiement de la collecte des biodéchets. Ces biodéchets sont collectés en régie une fois par semaine.

### Les TLC (Textile, Linge et Chaussure)

Une vingtaine de bornes TLC accueillant le textile, le linge et les chaussures sont installées sur le territoire.

### La fréquence de la collecte :

Le territoire est couvert par 27 tournées hebdomadaires (17 pour les OM, 9 pour le tri et 1 pour les biodéchets). Elles sont effectuées du lundi au samedi de 5h à 12h, selon la fréquence suivante :

- 1 collecte hebdomadaire des bacs individuels d'ordures ménagères (OM) ;
- 1 collecte hebdomadaire des bacs individuels de tri sélectif ; certains écarts sont collectés une semaine sur deux ;
- 2 à 4 collectes hebdomadaires des bacs collectifs d'OM et des bornes enterrées ;
- 1 à 2 collectes hebdomadaires des bacs collectifs de tri ;
- 1 collecte hebdomadaire des bacs biodéchets (bornes pour les particuliers et bacs des professionnels)
- Collecte des colonnes à verre selon un planning annuel et à la demande (périodicité variant d'une collecte toutes les 3 semaines à 2 fois par an).

Nb : Les bacs individuels sont collectés en point de regroupement définis par Grand Orb Environnement.

## LE TRAITEMENT DES DECHETS

### Les ordures ménagères résiduelles :

Les déchets ménagers collectés en camion benne sont acheminés vers le quai de transfert de Taussac-la-Billièvre et sont stockés dans des bennes de 35m<sup>3</sup>. Ces bennes sont ensuite transportées, quotidiennement, en régie, vers une usine de traitement des ordures Valorbi à Béziers (34) exploitée par l'Agglomération de Béziers (CABEM).

#### La collecte sélective :

La collecte sélective des emballages a été mise en place en 2003 sur le territoire de Grand Orb. Elle est réalisée en porte à porte et chaque foyer est doté d'un bac de tri individuel, sauf les immeubles qui disposent de bacs collectifs et certains quartiers qui disposent de conteneurs enterrés. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 a été mise en place l'extension des consignes de tri.

Les matériaux issus de la collecte sont également acheminés vers un quai de transfert (Taussac-la-Billièvre ou La Tour sur Orb), Le tri sélectif est apporté au centre de tri mutualisé Oekotri à St-Thibéry. 7 Communautés de communes de l'ouest Hérault ont investi dans ce site inauguré en 2023 afin d'optimiser le tri des déchets avant leur envoi vers les filières de revalorisation. Les déchets sont ainsi triés en local, réduisant les temps et coûts de transport.

Les déchets issus de la collecte sélective sont traités conformément à la réglementation et en suivant les filières de recyclage.

#### Le verre

La collecte est réalisée en régie par le camion grue et directement apportée chez le prestataire « Oi-manufacturing » à Maureilhan (34).

La Ligue contre le cancer de l'Hérault est partenaire de cette collecte, et perçoit 5€ par tonne de verre triée par les habitants depuis 2024 (3€ par tonne auparavant) 4 042,90€ ont été reversés par Grand Orb à la Ligue (sur la base des tonnages collectés en 2023).



#### Les TLC (Textile, Linge et Chaussure)

Les colonnes à vêtements disposées sur le territoire sont majoritairement gérées par le Relais 81 qui a conventionné avec Grand Orb. Après leurs collectes, les vêtements sont d'abord stockés pour réguler la production car la collecte est deux fois plus importante en été qu'en hiver. Une pesée puis un premier tri pour les boutiques est effectué, ensuite les textiles sont regroupés à la main par matières. Les vêtements sont ensuite soit revendus à bas prix, soit utilisés en chiffon.

#### Les Déchèteries :

**La filière bois :** Actuellement, le bois, qu'il soit traité ou non, est collecté en mélange dans la même benne, puis traité par la société LR Broyage, installée à Thezan-les-Béziers.

**La filière meuble :** Les encombrants sont les déchets les plus collectés en déchèterie. Afin de réduire le volume, et d'augmenter le réemploi, une benne Eco-mobilier a été installée en décembre 2017 dans les déchèteries de Bédarieux et de Lunas. La déchèterie de Saint-Etienne est trop étroite pour accueillir une nouvelle benne.

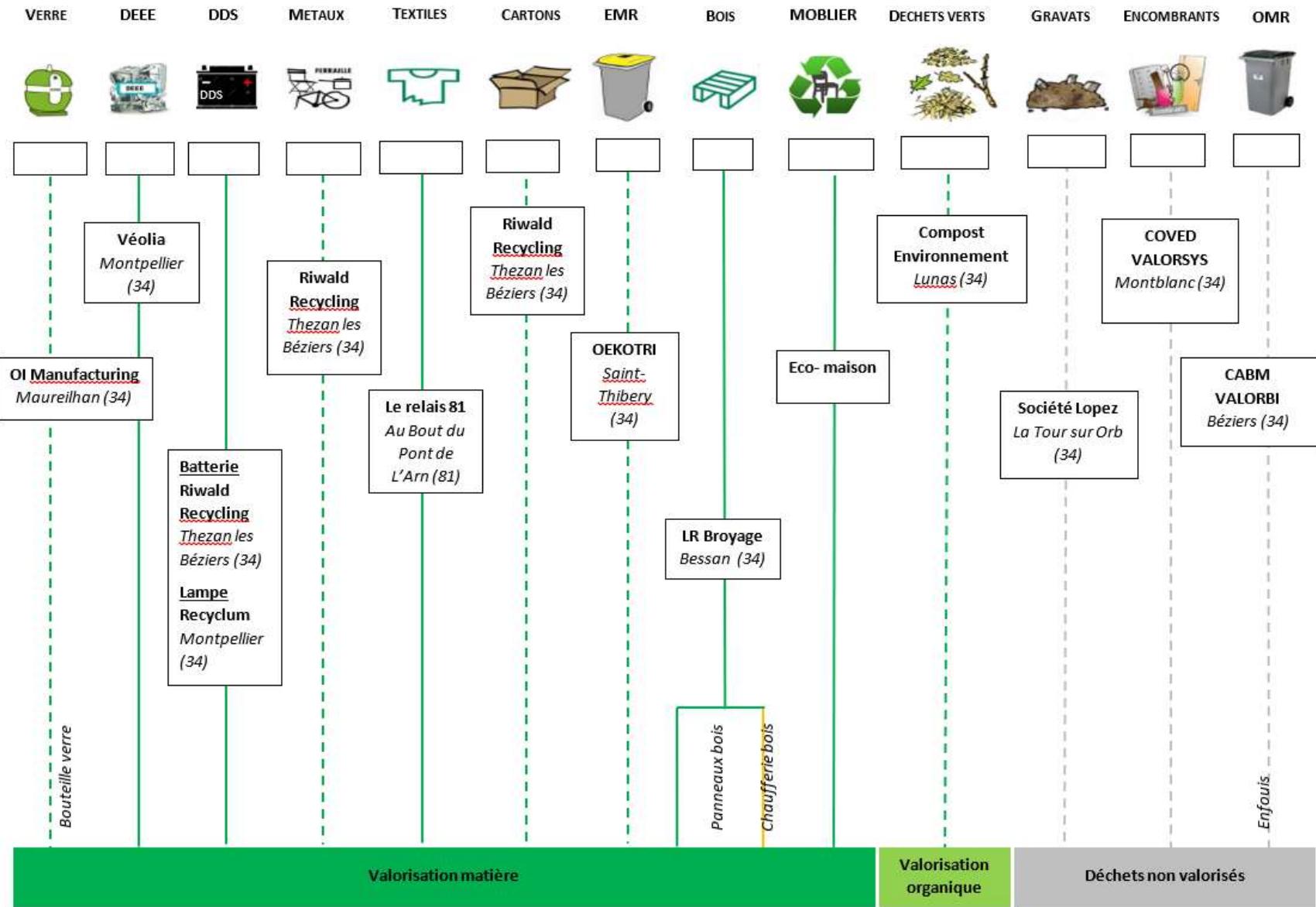
En 2024, la filière meuble s'est étoffée et permet le **dépôt d'articles d'outillage et de jardin, ainsi que les jouets**.

**La filière plâtre :** Dans le cadre du déploiement de la filière REP PMCB (Produits et matériaux de construction issus du bâtiment) la CCGO a mis en place le tri du plâtre sur le site de Bédarieux en 2023.

**La filière menuiseries vitrées :** Dans le cadre du déploiement de la filière REP PMCB (Produits et matériaux de construction issus du bâtiment) la CCGO a également mis en place le tri des menuiseries vitrées sur le site de Bédarieux en 2024.

**Une zone de collecte préservante** est installée sur le site de la déchèterie de Bédarieux. Un partenariat est en place avec « la ressourcerie des Hauts Cantons » de Bédarieux.

Le schéma suivant synthétise le mode de collecte et de traitement part type de déchet.



## INVESTISSEMENTS / PARC MATERIEL

### L'achat de véhicules :

Dans un soucis d'optimisation du remplissage des bennes, permettant de limiter les flux de camions, un engin de tassage des bennes (packmat) a été acheté. Il est en place depuis 2022 sur la déchèterie de Bédarieux et permet une optimisation du remplissage des bennes, et des économies de transport

### La modernisation des déchèteries/quai de transfert :

Les travaux de modernisation des déchèteries ont été menés en 2021 sur les sites de Lunas et Saint-Etienne-Estréchoux visant à remettre aux normes de sécurité (protection des usagers et du personnel), réhabiliter plusieurs éléments (enrobé, dalle béton, séparateur hydrocarbures), amélioration de la signalétique et amélioration du stockage. Des travaux de grande ampleur ont été entrepris en 2022 pour réhabiliter et moderniser la déchèterie de Bédarieux. Le quai de Transfert de Taussac a lui aussi connu d'importants travaux en 2022 et 2023 pour être mis aux normes.

Une carte d'accès pour les services des déchèteries a été mise en place pour les sites de Lunas et Saint-Etienne-Estréchoux en 2021 et pour Bédarieux à compter de septembre 2022. Elle concerne les particuliers et professionnel. Après inscription et réception de la carte, chaque habitant des 24 communes pourra librement amener ses déchets sur les trois déchèteries. La carte est disponible sur simple demande via un formulaire à compléter en ligne ou en présentiel au service environnement.



### Equipement de collecte :

Un fonds de concours a été lancé à destination des communes qui souhaitent faire l'acquisition de cache-conteneurs en métal. Cet investissement rentre dans une logique de préservation de l'identité visuelle des zones habitées et un maintien de la qualité paysagère d'un territoire particulièrement visité pour sa qualité. Cet équipement est financé à hauteur de 50% par Grand Orb (Financement du mobilier).

### Centre de tri SPL :

La Communauté de Communes Grand Orb, dans le cadre du projet de création d'un centre de tri commun à 7 groupements de collectivités, participe au capital de la société publique locale OEKOMED par l'acquisition d'actions. Ce projet a été jugé opportun à l'échelle territoriale au regard des nouveaux enjeux de la LTECV déclinés dans le PRPGD. Un centre de tri nouvelle génération avec 15 trieurs optiques a ainsi été construit sur la commune de St Thibéry. Les premiers apports d'emballages de Grand Orb sont intervenus à partir de juillet 2023. Depuis cette date, Grand Orb reprend en régie le transport des déchets des poubelles jaunes par ses camions polybenne avec remorque.

### III. INDICATEURS TECHNIQUES ET PERFORMANCES

	2023		2024		Taux d'évolution
	Population : 19925		Population : 19955		=
FLUX	Tonnes	Kg/hab	Tonnes	Kg/hab	
OM	4 573	230	4 593	230	=
TRI	1 206	61	1062	53	-13%
VERRE	809	41	784	39	-5%
BIODECHETS	15	0,8	54	2,7	+238%
<b>Production annuelle - OMA</b>	<b>6603</b>	<b>333</b>	<b>6493</b>	<b>325</b>	<b>-2%</b>
Déchets verts	986	49	1130	57	+16%
Inertes	1 494	75	1533	77	+3%
Encombrants	1 411	71	1409	71	=
Fer	412	21	432	22	+5%
Cartons	379	19	409	20	+5%
Bois	867	44	797	40	-9%
Déchets ménagers spéciaux	55	3	65	3	=
Plâtre	138	7	153	8	+14%
Eco-mobilier	565	28	555	28	=
DEEE	225	11	224	11	=
Textiles	NC	NC	NC	NC	
Piles et accumulateurs	0,81	0	2,49	0,12	
<b>Production annuelle - Déchèteries</b>	<b>6533</b>	<b>328</b>	<b>6709</b>	<b>337</b>	<b>+3%</b>
<b>Production annuelle globale - DMA</b>	<b>13136</b>	<b>661</b>	<b>13202</b>	<b>662</b>	<b>=</b>

En 2024, un habitant de la Communauté de Communes Grand Orb produisait en moyenne 662 kg de déchets contre 661kg en 2023 soit une production stable.

Ce chiffre est toujours supérieur à la moyenne régionale d'environ 643kg en 2021 (ORDECO) mais est inférieur à la moyenne départementale de 663kg en 2021 (ORDECO).

On constate une stagnation de la quantité d'ordures ménagères collectée après plusieurs années consécutives de baisse.

## IV. LES ACTIONS DE PREVENTION

La Communauté de Communes Grand Orb souhaite s'engager pour atteindre les objectifs ambitieux de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte et pour répondre aux attentes du projet de plan régional d'élimination des déchets. Plusieurs actions de prévention sont mises en œuvre.

### UNE POLITIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE AMBITIEUSE

La Communauté de communes Grand Orb s'emploie depuis de nombreuses années à mener une politique en matière de développement durable. Afin de mener à bien cette démarche, un certain nombre d'actions ont été formalisées aux travers de 3 plans complémentaires :

- Le Plan Local de Prévention des Déchets : Adopté en décembre 2024, il a pour objectif de diminuer la production de déchets sur le territoire et augmenter la part de valorisation des déchets collectés.
- Le Plan Climat Air Energie Territorial : Adopté début 2023, il permet de se projeter à court, moyen et long terme d'un point de vue énergétique et climatique afin de répondre aux enjeux actuels. Il est établi pour une période de 6 ans.

#### Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2025-2030

Le nouveau programme d'actions qui couvre la période 2025-2030 a donné lieu à des ateliers de concertations et à une consultation publique.

Prévenir la production des déchets et tenter d'en optimiser la gestion est un véritable enjeu dans la protection de l'environnement. Ces aspects sont permis par l'action de l'ensemble des acteurs de la société, habitants, entreprises, collectivités...

Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers Assimilés représente la feuille de route des actions prévues pour la réduction et la prévention des déchets sur 6 ans. Il comprend 40 actions qui s'articulent autour de 6 axes :

**Axe 1** : Sensibiliser / Communiquer

**Axe 2** : Développer l'éco-exemplarité et la consommation responsable

**Axe 3** : Lutter contre le gaspillage alimentaire

**Axe 4** : Favoriser l'allongement de la durée d'usage

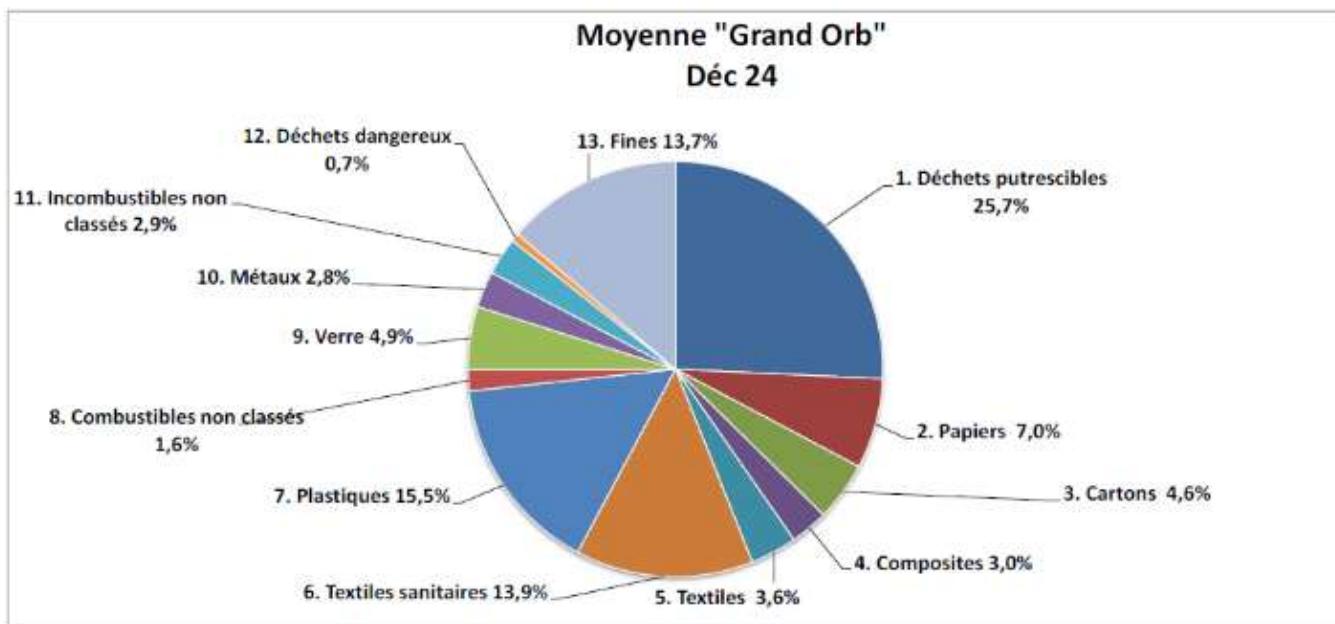
**Axe 5** : Travailler avec les professionnels

**Axe 6** : Augmenter la valorisation des déchets

Le document complet du PLPDMA (diagnostic et plan d'actions) peut être téléchargé sur le site Internet de Grand Orb.

#### Résultat de la caractérisation des ordures ménagères de décembre 2024 :

Afin de mesurer l'impact de la mise en place de la collecte des biodéchets sur le flux des ordures ménagères, Grand Orb avait lancé une première caractérisation des ordures ménagères en 2022 (en amont de la mise en place), et une nouvelle a été réalisée en 2024 (après la mise en place). Des échantillons représentatifs du territoire et des différents modes de collectes ont été caractérisés.

Résultats de la caractérisation de 2024 :Comparaison entre les caractérisations de 2022 et 2024 :

Composition globale par catégories	2022	2024	MODECOM 2017
1. Déchets putrescibles	31,2%	25,7%	27,3%
2. Papiers	9,1%	7,0%	8,6%
3. Cartons	5,1%	4,6%	6,4%
4. Composites	2,4%	3,0%	2,3%
5. Textiles	4,3%	3,6%	3,0%
6. Textiles sanitaires	9,5%	13,9%	13,9%
7. Plastiques	16,0%	15,5%	14,6%
8. Combustibles non classés	1,4%	1,6%	4,6%
9. Verre	6,2%	4,9%	5,2%
10. Métaux	3,3%	2,8%	3,4%
11. Incombustibles non classés	2,3%	2,9%	1,9%
12. Déchets dangereux	0,9%	0,7%	0,6%
13. Fines	8,5%	13,7%	8,1%

Synthèse :

On constate que la part des déchets putrescibles est passée de 31% à 26% entre les caractérisations de 2022 et 2024 et passe désormais en dessous de la moyenne nationale. Cette diminution montre l'impact de la nouvelle collecte de biodéchets sur le flux des ordures ménagères.

Dans une moindre mesure on constate une baisse de la proportion de cartons, textiles et verre. La part de Plastiques et Papiers reste elle assez importante.

## LA COMMUNICATION

Chaque année un calendrier est distribué à l'ensemble des foyers du territoire. On y retrouve les jours de décalage de collecte lorsqu'il y a un férié ainsi que des actualités relatives à la prévention, au tri et à la valorisation des déchets. Cette année, le calendrier abordait la thématique de la valorisation des biodéchets, dans le cadre de la mise en place des bornes d'apport volontaire pour les biodéchets. Il est présenté les trois solutions de valorisation des biodéchets pour les administrés de Grand Orb : Le compostage individuel, le compostage partagé et les bornes d'apport volontaire.

**UN IMPACT POSITIF POUR NOTRE PLANÈTE, NOS JARDINS ET NOS ASSIETTES**

**ENSEMBLE, VALORISONS NOS BIODÉCHETS**

**JUILLET**

**AOUT**

**SEPTEMBRE**

**OCTOBRE**

**NOVEMBRE**

**DÉCEMBRE**

**JANVIER 2025**

**INFO : JOURS FÉRIÉS !**

**MÉMO JOURS DE COLLECTE :**

**Grand Orb COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

**Grand Orb COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN LANGUEDOC**

**2024**

**MEILLEURS VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE !**

**INFO : JOURS FÉRIÉS !**

**3 DÉCHETERIES À VOTRE SERVICE**

**MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION AU TRI DES BIODÉCHETS !**

**GRAND ORB ENVIRONNEMENT**

**CONTA CT : Le Frêne - 32420 LA TOUR SUR ORB - Tél : 04 67 23 76 66 - e-mail : environnement@grandorb.fr - www.Grandorb.fr**

La communication de l'année 2024 s'est concentrée sur le renforcement de la collecte des biodéchets avec l'ajout de bornes et le déploiement de la collecte sur de nouvelles communes.

Une communication spécifique sur la collecte du verre a également été lancée en 2024 en mettant en avant le partenariat avec la ligue contre le cancer.

Enfin, un nouveau support de sensibilisation a été conçu : « les cravates de tri ». En effet, malgré le travail de sensibilisation de nos ambassadrices de tri, des erreurs de tri persistent. Afin de réduire cette part d'erreur, les agents de collecte de Grand Orb ont accroché des cravates de tri sur les bacs jaunes soit :

- Pour féliciter le bon trieur (**vert**) ;
- Pour indiquer les erreurs de tri dans le bac (**orange**) ;
- Pour refuser les bacs un trop grand nombre d'erreurs de tri (**rouge**).

#### Communication collecte biodéchets :



#### Communication collecte du verre





Support de sensibilisation sur le tri : « cravates de tri »

The image displays three circular signs used for recycling bin inspection, each with a different color and message:

- C'EST PARFAIT** (Green): A woman is smiling, and the text says "LE TRI DE VOTRE BAC EST CONFORME!". It also states: "La qualité du tri a été vérifiée par notre agent. Aucune erreur n'a été constatée." The Grand Orb logo is at the bottom.
- PRESQUE PARFAIT** (Orange): A woman is waving, and the text says "LE TRI DE VOTRE BAC COMPROBE QUELQUES ERREURS!". Below it, a list of errors is provided. The text "SEULS LES EMBALLAGES SE TRIENT" is at the top of the list. The Grand Orb logo is at the bottom.
- ATTENTION!** (Red): A man is pointing upwards, and the text says "LE TRI DE VOTRE BAC N'EST PAS CONFORME!". Below it, a list of non-compliant items is provided. The text "Merci de retirer ces déchets et de les jeter dans le bac ordures ménagères ou en déchetterie." is at the bottom. The Grand Orb logo is at the bottom.

GRAND ORB ENVIRONNEMENT, LE FRAISSE, LA TOUR SUR ORB  
04 67 23 76 66 | [WWW.GRANDORB.FR](http://WWW.GRANDORB.FR)

Magazines Grand Orb :

### GESTION DES DÉCHETS

## CONTINUER À TRIER PLUS ET MIEUX

**15 QUESTIONS À FRANCIS BARSE**  
VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À GRAND ORB ENVIRONNEMENT

**66** COMMENT ÉVOLUE LE TRIEMENT DES DÉCHETS ?

Sur le quartier de l'Orb, nous avons mis en place un système de collecte sélective pour les biodéchets, avec un succès assez avancé. C'était le souhait de permettre aux filières de traiter de se structurer durablement. Au niveau des collectivités, nous avons continué à développer la collecte sélective et au niveau des déchets brûlés il est donc le seul moyen pour que le taux augmente le moins possible car, si le taux n'augment pas, elle ne fonctionne pas.

**67** QU'EST-MIEUX TERRESTRE ?

Nous sommes très en avance sur l'apprentissage du triement des déchets. Les chiffres le montrent, les tonnages d'ordures ménagères collectées dans le bac bleu diminuent depuis plusieurs années. Le tri des biodéchets va permettre de poursuivre sur cette lancée. Pour autant, 99% de la population n'est pas à jour. Il reste encore 10% qui ne sont pas équipés. Nous devons donc progresser avec les collectivités de Grand Orb environnement à l'aide de l'éducation et de la sensibilisation. Nous avons mis les moyens avec deux ambassadeurs du tri et une animation molto complète.

**68** L'USINE DEKOTRI EN IMAGES

**69** UN CENTRE DE TRI MUTUALISÉ POUR NOS EMBALLAGES

Depuis 2019, Grand Orb est entré dans une Société Publique Locale regroupant 7 intercommunalités ou groupements de collectivités de l'ouest et du centre Hérault. Objectif : est de mutualiser les moyens pour trouver des solutions optimales au traitement des déchets tant en termes de performance que de transport.

C'est dans ce cadre de coopération qu'un centre de tri mutualisé à Dolobec a été construit à St Hilaire. Ce site dédié à la gestion primaire permet de trier et valoriser près de 80% des déchets collectés dans les bacs jaunes, les 20% restants étant lus en envoi de tri.

**70** DÉPÔT L'ÉTÉ DERNIER, LES IMMOBILISATIONS DES HABITANTS DE GRAND ORB Y SONT TOUTES

Sur le site, 12 lignes à lecture optique permettent de séparer les déchets par catégories, plastique, carton, papier, métal, plastique... Tout est minutieusement trié, séparé par des étales pour recyclage ou remis en vente, avant d'être envoyé vers 12 filières de recyclage pour renverser de la matière recyclable.

Dekotri accueille les déchets collectés dans les bacs jaunes de 920 000 habitants de l'Orb à Béziers en passant par Agde, Pézenas, jusqu'à Grand Orb. Son coût : 25 millions d'euros, et une participation financière majoritaire de Grand Orb, proportionnelle aux tonnages produits sur le territoire. Pour autant les statuts oblient à notre plus grande communauté de communes toute participation active aux décisions, puisque chaque année renouvelable cette dernière dispense de 1 ou 2 voix au fonctionnement de la filiale.

1. TRIER À HAUTEUR DES DÉCHETS COLLECTÉS DANS LES BACS JAUNES

2. TRIER À LECTURE OPTIQUE PERMETTANT DE SÉPARER LES DÉCHETS PAR CATÉGORIES

3. UN SECONDEUR PRATICABLE PERMET DE MIEUX LA QUALITÉ DU TRI

4. CONFORTER LES CONDITIONS D'ENTRAÎNEMENT - LES DÉCHETS SONT ENVOIÉS VERS DES FILIÈRES DE RECYCLAGE

5. POUBELLE JAUNE OU PAS POUBELLE JAUNE ?

ESSIEZ TOUT CLASSER BASCUL

CAPSULE CAP'AU COMPTE EN CORDE AÉROSOL

TOUTES LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRAIENT, SAUF LES ENVELOPPES EN Vrac. NE PAS IMBUIQUER ET NE PAS LAVER. SEPÉRER LES MATIÈRES (par exemple séparer le carton et la plastique du resto de vrac).

### ENVIRONNEMENT

## TRI DES BIODECHETS : DES SOLUTIONS POUR LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS

**POUR LES PROFESSIONNELS**

Les professionnels sont concernés comme les particuliers par le tri des biodéchets à la source, nécessaires aux déchets de détritus de leur activité, la collectivité ou l'entreprise. Ils proposent des solutions pour faciliter leur transition. Ils leur ont aussi associé des solutions d'échange, avec des partenaires et des collectivités, pour faciliter au mieux les échanges entre les établissements déjà très nombreux à utiliser l'accompagnement de Grand Orb à l'origine de leurs besoins.

**POUR LES PARTICULIERS**

12 tonnes biodéchets et 10 ans de compétence partagé ont été déployés dans les communes de territoire.

**LES COMPOSÉS MINÉRALISÉS ONT DU SUCCÈS !**

Avec le déploiement de la collecte des biodéchets à la source, les techniques de collecte ont été améliorées et renforcées, mais pas de temps, les compagnies individuelles à pied d'oeuvre apportent des résultats encourageants de Grand Orb. Actuellement en capture de stade, le service sera inauguré en septembre 2024.

LE BUREAU DE L'ORB  
RUE DE POCHE  
13500 BÉZIERS  
TEL 04 67 32 61 00  
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN  
ROUTE DE BÉZIERS  
13500 BÉZIERS  
TEL 04 67 32 61 00  
MUSÉE  
ROUTE DE BÉZIERS  
13500 BÉZIERS  
TEL 04 67 32 61 00  
LA TOUR SUR ORB  
ROUTE DE TURNAU  
13500 BÉZIERS  
TEL 04 67 32 61 00  
DIO-ET-VILQUERES  
ROUTE DE TURNAU  
13500 BÉZIERS  
TEL 04 67 32 61 00  
BÉZIERS  
ROUTE DE TURNAU  
13500 BÉZIERS  
TEL 04 67 32 61 00  
LA COURSE  
ROUTE DE TURNAU  
13500 BÉZIERS  
TEL 04 67 32 61 00  
COMBES  
ROUTE DE TURNAU  
13500 BÉZIERS  
TEL 04 67 32 61 00  
LES ARIES  
ROUTE DE TURNAU  
13500 BÉZIERS  
TEL 04 67 32 61 00

EMPLACEMENTS DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

POUR LES PARTICULIERS : recevez gratuitement un kit biodéchets auprès de Grand Orb directement ou dans les mairies des communes adhérentes.

## LA SENSIBILISATION

### Les scolaires

Grand Orb environnement propose à l'ensemble des établissements primaires du territoire des animations gratuites. Sept modules d'une demi-journée permettent d'aborder la gestion des déchets sous différents angles. Trois modules de 3h sont proposés :

- Module 1 : Trier ses déchets : définition du terme déchet, identification des différents types de déchets et poubelles, explication des règles de tri ;
- Module 2 : Les enjeux de la gestion des déchets : histoire de la gestion des déchets, cycle de vie des déchets dans la nature, conséquences sur les milieux naturels ;
- Module 3 : Le devenir et la réduction des déchets : définition du terme matière, cycle de vie de chaque type de déchet en fonction des filières de recyclage ;
- Module 4 : La réduction des déchets : définition du terme réduction, prise de conscience de la quantité de déchets jetés au quotidien, identification des solutions ;
- Module 5 : Le papier recyclé : histoire du papier, d'où vient le papier et création de papier recyclé à partir de journaux ;
- Module 6 : Le compostage : définition du compostage, identification des déchets compostables, compréhension du cycle du compostage et découverte des bêtes du compost.



D'autres animations sont proposées sur des thématiques différentes, elles abordent les énergies renouvelables (caractéristiques, rôle et production des énergies renouvelables), l'alimentation à travers l'équilibre alimentaire (santé, origine et qualité des produits), les circuits de proximité (saisonnalité, labellisation des produits, circuits courts et de proximité) ainsi que le gaspillage alimentaire.

Les animations sont proposées gratuitement dans la limite de 2 modules par classe et par an à l'exception de projets spécifiques.

**Au total ce sont 31 animations scolaires qui ont été réalisées sur la thématique des déchets soit 366 enfants sensibilisés.**

### Autres publics

Tout au long de l'année, différentes animations sur la thématique des déchets ont été réalisées auprès d'autres publics :

- 7 ateliers grand public de sensibilisation à la prévention des déchets (fabrication produits cosmétiques, produits ménagers, ateliers antigaspi, fabrication déco de noël...) ;
- 2 ateliers grand public sur le compostage ;
- 2 formations aux référents de site des aires de compostage partagé ;
- 5 demi-journées de sensibilisation sur la thématique déchet à la base de loisirs de la Prade sur la saison estivale ; auprès des enfants des quartiers prioritaires de Bédarieux dans le cadre de l'Ecole sous les Arbres organisé par Vivacité, et lors de la Journée Olympique au Parc Pierre Rabhi
- 3 stands de sensibilisation au tri et à la prévention des déchets (Fête de l'eau à Avène, Festival Song d'une nuit d'été, forum des associations de Bédarieux) ;
- Sensibilisation au tri des déchets à l'école Langevin Wallon à destination des élèves et enseignants
- Sensibilisation au tri des déchets à l'hôpital de Bédarieux et à l'établissement médical « Le Colombier » à Lamalou à destination des équipes.
- Sensibilisation et distribution de broyat et compost à la déchèterie de Bédarieux à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.



### LA VALORISATION DES DECHETS

Nouveaux équipements de collecte : remplacement des bornes enterrées et mise en place de nouvelles colonnes à verre :



Pour le confort des usagers des bornes de collecte, la Communauté de communes a lancé en 2024 la première phase de remplacement de ses colonnes enterrées.

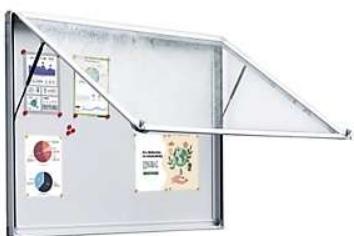
En 2024 et 2025, l'ensemble des 48 bornes des centres-villes de Bédarieux et Lamalou-les-bains seront concernées.



Les colonnes à verre se modernisent elles aussi. Elles sont plus robustes et durables avec leur composition en acier galvanisé. Elles sont également plus esthétiques avec un grand covering permettant de communiquer sur les consignes de tri mais également de relayer la campagne de communication en partenariat avec la ligue contre le cancer.

Ces nouvelles colonnes ont été déployées dans les centres-bourgs du territoire de Grand Orb.

### Sensibilisation en déchèteries



Des vitrines ont été installées sur les 3 déchèteries afin de sensibiliser et de communiquer sur les bonnes pratiques.

« Des cafés-tri » seront également organisés à partir de 2025 pour renforcer la sensibilisation auprès des usagers des déchèteries et administrés de Grand Orb

### Renforcement de la collecte des biodéchets pour les particuliers

En 2024, le tri des biodéchets devait être généralisé partout en France. Grand Orb a pris les devants et a lancé dès 2023, des solutions pour que les habitants puissent trier à la source les biodéchets de leur foyer.

En 2024, trois nouvelles communes - Le Bousquet d'Orb, Les Aires, Lunas- ont été équipées de points d'apport volontaire des biodéchets. Le déploiement de bornes supplémentaires se poursuivra encore en 2025.



32 bornes étaient installées sur le territoire à la fin 2024, sur huit communes (Bédarieux, Lamalou Les Bains, Le Poujol sur Orb, Hérépian, La Tour sur Orb, Le Bousquet d'Orb, Les Aires, Lunas).

Des ambassadrices du tri ont fait du porte-à-porte dans un rayon de 150 mètres autour des bornes pour expliquer le dispositif aux habitants et remettre un kit de tri biodéchets gratuit aux personnes volontaires.

Les ambassadrices étaient également présentes sur les marchés de Bédarieux et Lamalou, trois fois par semaine.

### Collecte des biodéchets pour les professionnels

En parallèle de la mise en place de ces bornes, nous avons lancé la collecte hebdomadaire des biodéchets pour les professionnels, qui en ont émis le souhait. Sont concernés les professionnels des communes qui bénéficient déjà de la collecte en point d'apport volontaire. Pour ce faire des bacs à couvercle orange ont été distribués, et un rendez-vous avec les équipes et le gérant était prévu afin d'en expliquer le fonctionnement.



Au total, 13 professionnels et 3 cantines scolaires ont été équipés en 2024.

### Valorisation du compostage individuel

Grand Orb poursuit la vente de ces équipements au tarif de 20€ pièce (comprenant un composteur de 400L en bois, un harpon de brassage et un bioseau) avec l'objectif de réduire la quantité de déchets ménagers résiduels. En 2024, Grand Orb Environnement a vendu 170 composteurs portant le nombre total de foyers équipés à de 1883 unités.

### Création d'aires de compostage

En 2024, une nouvelle aire de compostage a été installée sur le territoire en plus des dix déjà présentes : Chemin des Causses à Carlencas et Levas.

Chacun des sites bénéficie d'un affichage personnalisé permettant d'expliquer la pratique du compostage collectif. Aussi, chaque bac est identifié clairement selon son utilité. Sur chaque commune, deux habitants, deux

élus et deux agents sont identifiés pour assister à 2 formations pratiques sur le compostage assurant le suivi local des sites



### Gourmet Bag



Depuis l'été 2021, les dernières évolutions réglementaires imposent aux restaurateurs la mise à disposition de contenants pour l'emport des aliments non consommés sur place. Au regard de cette nouvelle exigence, la Communauté de communes Grand Orb a décidé de soutenir les acteurs de la restauration et de participer à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Pour ce faire, des kits de 100 contenants recyclables (50 grands et 50 petits) sont mis gratuitement à disposition de chaque établissement de restauration sur simple demande.

### Broyeur à végétaux et opérations de distribution

Deux broyeurs sont mis à disposition des communes du territoire. En 2024, ces équipements cumulent 10 emprunts soit 51 jours d'utilisation. Le broyat est très souvent distribué ou utilisé par les municipalités pour l'entretien des espaces verts. L'apparition d'aires de compostage entraîne également une plus grande demande en matière structurante et donc en broyat, un constat qui devrait se confirmer avec la multiplication des sites.

### Table de tri

Dans le souhait de continuer à développer les actions liées au gaspillage alimentaire, la Communauté de communes a fait l'acquisition d'une table de tri au début de l'année scolaire 2022-2023. Cet outil, dimensionné et adapté aux cantines scolaires, permet aux enfants de trier par eux-mêmes le contenu de leur plateau ou de leur assiette selon le type de déchets : les restes alimentaires, le tri et le pain sont triés séparément.

Grâce à des outils de communication personnalisés pour les jeunes publics, cette nouvelle activité prend la forme d'un défi ludique. L'équipement revêt également un intérêt pratique pour les cantines en mesurant la quantité de déchets récoltés, pouvant donner lieu à des optimisations dans la gestion de ces flux.

Les écoles intéressées peuvent emprunter la table de tri entre deux périodes de vacances. En 2024 la table de tri a été demandée par 2 écoles (Ceilhes et Rocozels et Villemagne l'Argentière).



### Zéro Mégot



Développé à l'initiative de l'association MVProductions et lauréat du budget participatif de l'Hérault, le dispositif Zéro Mégot vise à lutter contre ces déchets dans les manifestations et les événements organisés en Grand Orb. Des cendriers de vote, tubulaires et de poche sont accompagnés d'éléments de communication et mis gratuitement à disposition des organisateurs d'événement sur simple demande. En 2024, le dispositif a été déployé sur six manifestations à la demande des organisateurs.

## V. ETATS FINANCIERS

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

#### Dépenses globales par secteur d'activités

En 2024, Grand Orb a saisi ses informations de coûts sur une matrice permettant des synthèses de données par l'ADEME appelée Compta-Coût.

Cette matrice nous a permis de déterminer la répartition des coûts par catégorie d'activités :

- 46% Ordures ménagères (contre 45% en 2023)
- 24 % Tri des emballages et du verre (contre 26% en 2023)
- 27 % déchèterie (contre 27% en 2023)
- 3% biodéchets (contre 2% en 2023)

Dépenses de fonctionnement	2022	2023	2024
OM : collecte, traitement	1 791 985,95 €	1 750 471,24€	1 864 981,66€
TRI : collecte, transport / traitement	953 184,01 €	1 011 383,38€	973 033,91€
BIODECHETS collecte, traitement		77 798,72€	121 629,24€
Déchèteries	1 067 566,10 €	1 050 282,74€	1 094 663,15€
<b>TOTAL (intérêts d'emprunts et dotation aux amortissements inclus)</b>	<b>3 812 736,06€</b>	<b>3 889 936,08€</b>	<b>4 054 307,96 €</b>
<i>Pour mémoire, montant CA</i>	<b>3 501 836,06€</b>	<b>3 532 636,08€</b>	<b>3 632 407,96€</b>

#### Coût du transport / traitement par secteur et opérateur :

Dépenses transport / traitement	2022	2023	2024
Ordures ménagères- Traitement	677 292€	822 200 €	872 763 €
Tri des emballages – Transport, conditionnement et tri	284 640€	380 033 €	332 830 €
Biodéchets des ménages		918 €	4 055 €
Déchèteries – Transport et traitement des déchets	441 997€	516 247 €	546 905 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 403 929€</b>	<b>1 719 398 €</b>	<b>1 756 553 €</b>
<i>Pour mémoire</i>			

Les prestations réalisées par les entreprises privées :

- Traitement des ordures ménagères sur l'usine de valorisation des ordures ménagères VALORBI à Béziers (34) exploitée par la CABEM (Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée).
- Conditionnement et tri des emballages recyclables dans le cadre de la SPL OEKOMED au centre de tri OEKOTRI à Saint-Thibéry (34)

Concernant les déchèteries :

- Traitement des encombrants sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) VALORSYS à Montblanc (34) exploitée par COVED.
- Traitement des déchets verts et des gravats par la société Compost Environnement et la Société Lopez.
- Transport et traitement du bois par l'entreprise LR Broyage, sur son site de Bessan.
- Transport et traitement des Déchets Toxiques Ménagers par l'entreprise Triadis, agence de Villeneuve les Béziers.

#### Les charges de personnel

En 2024, Grand Orb a employé l'équivalent de 38 agents à temps plein : 24 pour la collecte, 3 pour le transport, 5 pour les déchèteries et 6 pour l'administration.

Par ailleurs, un renforcement des équipes a du être envisagé durant toute l'année ainsi que durant la période estivale pour assurer un service optimal (3 CDD).

Le total des charges de personnel s'élève à **1 569 023,65 €**

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et par différentes recettes et contributions d'éco-organismes :

- La Redevance Spéciale Incitative due par les entreprises et collectivités générant de grosses quantités de déchets,
- Les contributions des éco-organismes dans le cadre du soutien à la valorisation des déchets et à la communication,
- La valorisation directe de certains déchets comme le plastique, le verre, la ferraille...

Pour le financement du service, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) a un taux est de 13,46%.

Montant annuel des recettes 2024 de Grand Orb Environnement : **4 399 338,84 €**

Répartition des recettes de fonctionnement

Répartition des recettes de fonctionnement	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	3 162 550,00€	3 356 304€	3 477 313 €
Remboursement emplois aidés	26 682,05€	1172,08€	4 157€
Reprise des matériaux et soutiens éco-organismes	222 191,93€	185 615,72€	224 030 €
Aides CITEO	292 836,04€	247 616,80 €	355 644 €
Redevance Spéciale Incitative	259 471,74€	279 657,34€	285 542 €
Remboursement Ind. Journ. et charges	22 799,19€	27 161,11€	13 665 €
Vente composteurs	2 540,00€	2 400€	3 620 €
Conv utilisation de la déch St Etienne	19 401,00€	22 470€	23 164 €
Divers (pénalités retard livraison, mdts annulés, produits exceptionnels, impôts locaux)	22 184,67€	1039 ,14€	12 200 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 030 656,62€</b>	<b>4 123 436,19€</b>	<b>4 399 338 €</b>

Détail des reprises et soutiens par matériaux

Des recettes sont perçues grâce à la revente de certains déchets :

- Issus du tri dans les bacs jaunes (acier, aluminium, emballages, plastiques, journaux, magazines)
- Issus des colonnes à verre
- Issus des déchèteries (Fer, cartons, batteries)

Ces recettes sont aussi attribuées dans le cadre de soutien par les éco-organismes, comme le tri des déchets électriques et électronique et du mobilier en déchèterie.

Détail des reprises matériaux	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024
Acier, Aluminium, Emballages, Plastiques, journaux, magazines (RACHAT bac jaune)	47 050,91€	44 576 €	80 020 €
Verre (RACHAT)	24 532,12€	23 398 €	23 864 €
Fer (RACHAT)	57 866,30€	53 649 €	55 179 €
Cartons (RACHAT)	45 157,60€	14 982	19 047 €
Batteries (RACHAT)	174,00€	167 €	0
<b>TOTAL</b>	<b>174 780,93€</b>	<b>136 772€</b>	<b>178 110 €</b>

Détail des aides et soutiens des éco-organismes

Détail des aides et soutiens des éco-organismes hors CITEO	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024
Déchets électriques et électroniques – (Soutien)	13 258,12 €	19 523 €	14 208 €
Ecomobilier – (Soutien)	27 322,88 €	16 334 €	20 713 €
Divers	6 830,00 €	12 987€	10 999 €
<b>TOTAL</b>	<b>47 411,00€</b>	<b>48 844 €</b>	<b>45 920 €</b>

Tous ces chiffres sont à prendre avec précaution car ils sont tributaires de la date d'encaissement des recettes et de la fluctuation des taux de reprises d'une année sur l'autre.

**INVESTISSEMENTS 2024**

Les investissements principaux sur 2024 ont concerné l'achat de bornes enterrées, les travaux du bâtiment du Fraïsse, l'achat de conteneurs et des équipements en déchèterie

- **Equipement de collecte et pré-collecte :**
  - o Bornes biodéchets : 2 286 € TTC
  - o Bacs collecte et colonnes à verre nouveau modèle urbain : 33 994 € TTC
  - o Bornes enterrées modernisation phase 1 : 119 069 € TTC
  
- **Déchèteries**
  - o Benne : 31 872 € TTC
  - o Travaux divers : 5 638 € TTC
  - o Panneaux / signalétique : 8 425
  
- **Quai de transfert de Taussac :**
  - o Travaux de mise en conformité finalisation : 21 200 € TTC
  
- **Le Fraïsse :**
  - o Travaux (remplacement portail et acquisition d'un séparateur d'hydrocarbure) : 34 384 € TTC
  
- **Véhicules de service :** 17 447,76 € TTC
- **Fonds de concours cache-conteneurs :** 7 054 TTC
- **Divers (atelier, matériel informatique, mobilier salle GOE) :** 21 804 € TTC

**Recettes d'investissement :**

- **Subvention ADEME AAP Biodéchets 2022** 11 400 €

## VI. PERSPECTIVES POUR 2025

L'année 2024 a été consacrée principalement à la poursuite du déploiement des bornes biodéchets et à la sensibilisation des habitants en porte à porte.

Pour 2025, de nouvelles actions de sensibilisation à la prévention des déchets vont être mises en place en déchèteries. Nos ambassadrices du tri iront à la rencontre des usagers de nos trois déchèteries dans le cadre de « café tri » dans le but de les sensibiliser à la prévention des déchets et au réemploi dans un temps convivial.

### Investissements prévus pour 2025 :

#### Equipements

- Bornes enterrées modernisation phase 2 : 205 000€ TTC et 103 500 € TTC de RAR
- Conteneurs, colonnes verre - 67 000€ TTC et 36 000 € de RAR
- Benne ordures ménagères (X2) - 17 000€ TTC et 8 400 € de RAR
- Composteurs individuels (240 unités) – 21 250€ TTC (Dépenses section fonctionnement)
- Equipement atelier - 5 000€ TTC
- Fonds de concours cache-conteneurs - 6 000€ et 6 000€ de RAR
- Etude de caractérisation des encombrants - 5 000€
- Acquisition terrain pour aire de broyage – 100 00€ TTC et 100 000€ TTC en RAR
- Etude aire de broyage des déchets verts - 8 000€ de RAR

#### Véhicules

- Camion polybenne -RAR 2024 200 000€ TTC Financement 20% Région
- Camion benne VL - RAR 2024 108 000€ TTC
- Camion benne CAMION B – 225 000€ TTC Financement 20% Région
- Camion benne VL occasion – 55 000€ TTC
- Tractopelle – 50 000€ TTC

#### Travaux

- Quai de transfert de Taussac - Installation d'un filet sur le bassin de rétention - 20 000€ TTC
- Déchèterie de Lunas : Construction d'un mur de clôture - 21 000€ TTC en RAR
- GOE Site du Fraïsse – Portail Atelier mécanique et garage - 14 000€ TTC en RAR